

COMMISSIONS D'AJUSTEMENT 2^{DE} GT	28
---	-----------

OBJECTIF

Offrir une place à l'issue d'Affelnet-Lycée aux élèves non affectés en 2^{de} générale et technologique et aux emménageants dans le département. L'affectation prend en compte, autant que possible, les vœux formulés et la zone de résidence.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Aucun dossier à envoyer. Les élèves sont repérés par les DSDEN à l'issue du tour principal d'Affelnet-lycée.

Les situations nécessitant une attention particulière doivent impérativement être signalées par courriel à la DSDEN concernée.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Avant chaque commission

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département le nombre de places vacantes en 2^{de} GT à l'issue de la phase d'inscription des élèves.

Après chaque commission

- Contacte par téléphone les élèves affectés dans l'établissement.

CALENDRIER DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

DPT	2 ^{DE} GT	RETOUR PLACES VACANTES		COMMISSIONS D'AJUSTEMENT
		DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Post Affelnet-Lycée	07 juillet	affectations77@ac-creteil.fr Copie à : ce.77io@ac-creteil.fr	07 juillet
	De rentrée	26 août		27 août
93	Post Affelnet-Lycée	07 juillet	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	08 juillet
	De rentrée	02 septembre		03 septembre
	Post rentrée	15 septembre		16 et 17 septembre
		29 septembre		30 septembre et 1 ^{er} octobre
		11 octobre		12 et 14 octobre
94	Post Affelnet-Lycée	05 juillet	ce.94desec@ac-creteil.fr	07 juillet
	De rentrée	26 août		27 août
	Post rentrée	/		Au fil de l'eau

RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.

Particularité Seine-Saint-Denis

- Visualisation des résultats via l'espace métiers : <http://extranet.dsdn93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>.